

**Contre
le passe sanitaire:
Jetez vos smartphones !**

Par Loïc Santiago, de collectif du Vallon d'information sur les objets connectés et champs électromagnétiques artificiels, le 12 décembre 2021
site : ccaves.org/blog/collectif-du-vallon/
ou au Pti Bio 5 allées des rosiers 12 330 Marcillac.

Sans smartphone, ce « gadget de destruction massive »¹ aucun gouvernement n'aurait pu aussi facilement déléguer ses pouvoirs de police. Sans l'addiction entretenue à cette prothèse numérique qui géolocalise et contrôle à des fins commerciales et sécuritaires les citoyen.nes depuis des années, le passe-sanitaire aurait-il été aussi facilement accepté ?

p.6 L'informatisation de la société. Bienvenue dans la Technopolice.

Contrôler pour exclure...grâce aux smartphones.

p.8

Qu'est-ce que la smart-city ou safe-city ou technopolice ?²

p.11

2021 : la carte d'identité biométrique et la surveillance des flux d'habitants

p.11

Facebook et la surveillance habituelle et acceptée de toutes les interactions et écrits.

p.12

le passe-sanitaire est une continuité dans ce contrôle technologique

p.13

L'informatisation du monde détruit les acquis sociaux et la démocratie

p.19 Les données de santé, l'intelligence artificielle, et les conséquences de la « platformisation de l'État » dans la crise sanitaire

p.24 Changer de logiciel : pour une santé environnementale

p.27 Technologie et capitalisme. Quelle est le rôle de la technique en ces évolutions sociétales ?

p.30 **POUR AGIR CONTRE LE LAISSEZ- PASSER SANITAIRE : SE DEBARASSER DES SMARTPHONES !**

1 Pièces et Main d'Oeuvre « Le portable gadget de destruction massives » http://www.piecesetmaindoeuvre.com/IMG/pdf/Portable_2008.pdf

2 Voir notre argumentaire contre celle de Rodez <https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/Argumentaire-smart-city-mis-a-jour28122020.pdf>

A l'heure où le passe-sanitaire se pérennise dans le temps, nous essaierons de répondre avec divers auteurs à la question de savoir pourquoi le gouvernement a fait les choix d'une surveillance technologique et d'une vaccination quasi-obligatoire.

Au lieu du réelle politique de santé, telle celle proposée par le collectif Inter-associations pour la Santé Environnementale – CISE³, le gouvernement a fait le choix d'une politique économique basée sur les biotechnologies et technologies de l'informatique, et de l'Intelligence Artificielle.

L'informatisation de la société et sa surveillance expliquent cette évolution, qui est consubstantielle au capitalisme : la technologie accroissant le pouvoir des capitalistes, le profit permettant d'acquérir ces moyens de puissance que sont les machines technologiques. Le capitalisme, pouvant ainsi se penser comme un systèmes de machines et non plus sur la seule question de la propriété, est un industrialisme. Cette informatisation de la société industrielle dépossède les citoyen.n.es de leur pouvoir délibératif.

.....

« Anne Genetet, député des Français de l'étranger et porte-parole du groupe LREM, a expliqué que le passe sanitaire "pourrait rentrer dans le droit commun, comme le carnet de vaccination pour les enfants ou le permis de conduire, c'est-à-dire comme un outil qu'on doit avoir sous la main, et qu'on peut sortir en cas de besoin». ⁴

« Invité politique d'Europe Matin ce mardi, Gabriel Attal, le porte-parole du gouvernement, a estimé que l'élargissement à de nombreux lieux publics du pass sanitaire était une manière de pousser les Français à se faire vacciner sans avoir à mettre en place une obligation généralisée. Celle-ci n'est toutefois pas totalement exclue (...) « Il n'y a pas d'obligation vaccinale, il y a une incitation maximale », explique Gabriel Attal (en juillet 2021). ⁵

« Mesurer les comportements des utilisateur·ice·s d'un logiciel pour améliorer le produit et maximiser les profits de l'entreprise ; mesurer les comportements des travailleur·se·s pour contrôler leur productivité, quitte à s'inviter dans la sphère privée lorsque le travail se fait depuis chez soi ; mesurer les comportements jugés illégaux ou anormaux dans l'espace public afin d'assurer l'ordre public. Que cela soit à des fins de profits ou à des fins sécuritaires, il s'agit à chaque fois de la même logique : collecter des données, beaucoup de données ; en automatiser l'analyse, au moyen notamment de logiciels d'intelligence artificielle ; les utiliser comme outil de contrôle et de prédiction des comportements humains, selon des critères décidés par les personnes qui détiennent le pouvoir et qui n'hésitent pas à citer en modèle le regard omniscient de Dieu sur l'univers »

³ <http://www.reseau-environnement-sante.fr/category/collectif-cise/>

⁴ <https://www.lefigaro.fr/vox/politique/prolongation-du-passe-sanitaire-qu-avons-nous-fait-de-l-etat-de-droit-20211001>

⁵ <https://www.europe1.fr/politique/il-ny-a-pas-dobligation-vaccinale-il-y-a-une-incitation-maximale-explique-gabriel-attal-4057632>

(La Quadrature du Net⁶)

Écoutons Emmanuel Macron dans son discours sur l'intelligence artificielle du 29 mars 2018 :

« Il y a chez LEIBNIZ cette hypothèse que « Dieu calcule pour nous le meilleur monde possible » et il y a donc quelque chose d'une option presque prométhéenne qui nous permet de revisiter la conception du monde de LEIBNIZ à travers l'intelligence artificielle qui nous donnerait la capacité de réaliser nous-mêmes ce calcul et à travers en effet des machines apprenantes de pouvoir parcourir beaucoup plus rapidement les chemins du malheur pour choisir le bon chemin beaucoup plus tôt et beaucoup plus rapidement. C'est prométhéen dans ce que cela comporte d'ambivalence, c'est une chance inouïe d'accélérer le calcul réservé à Dieu chez LEIBNIZ, c'est une responsabilité énorme d'avoir dans notre main cette possibilité de le faire. »

« À l'instar de la technocratie chinoise, le gouvernement français semble se dire que pour pérenniser et banaliser le traçage numérique et clore le débat sur les technologies de surveillance, il faut en passer par la jeunesse. On nous reprochera, comme on l'a fait depuis des mois, ce rapprochement injurieux avec le « crédit social » chinois. Mais il faut rappeler que c'est en grande partie par le biais de la jeunesse chinoise et de son hyperdépendance aux applications intégrées directement dans les réseaux sociaux, tel que le fameux WeChat, que le système a pu voir le jour.

Que fait d'autre le gouvernement en décidant que les mineurs âgés d'au moins douze ans et deux mois devront présenter un QR code pour accéder à certains lieux, comme les restaurants et les cinémas, mais également pour participer à certaines sorties scolaires ? Quel recul et quel esprit critique auront ces enfants habitués à utiliser banalement, quotidiennement, l'application « TousAntiCovid » (que la « novlangue » aura rebaptisée « PassLiberté » !), une fois devenus adultes ? »⁷

Le numérique tient un rôle central dans cette dérive. Serge Halimi, rédacteur en chef du Monde Diplomatique va jusqu'à dénoncer une « dictature numérique » :

« nous entérinons plutôt benoîtement l'invasion galopante du numérique et du traçage de nos vies intimes, professionnelles, de nos échanges, de nos choix politiques (...) M. Macron encourage en précipitant le remplacement des interactions humaines par un maquis de sites administratifs, de robots, de boîtes vocales, de QR codes, d'applications à télécharger. Dorénavant, réserver un billet, acheter en ligne, exige à la fois une carte bancaire et la communication de son numéro de téléphone portable, voire de son état civil. Il fut un temps, qui n'était pas le Moyen Âge, où l'on pouvait prendre le train en demeurant anonyme, traverser une ville sans être filmé, se sentir d'autant plus libre qu'on ne laissait derrière soi nulle trace de son passage. Et pourtant, il y avait déjà des enlèvements d'enfants, des attentats terroristes, des épidémies — et même des guerres. »⁸

⁶ <https://www.laquadrature.net/2021/09/24/en-toutes-choses-il-faut-de-la-mesure-de-lusage-de-la-telemetrie/>

⁷ <https://www.lefigaro.fr/vox/politique/prolongation-du-passe-sanitaire-qu-avons-nous-fait-de-l-etat-de-droit-20211001>

⁸ <http://www.monde-diplomatique.fr/2021/08/Halimi/63421>

Ajoutons qu'une étude de la Fondation Jean-Jaurès donne à voir une autre logique qui est en affinité élective avec cet autoritarisme technologique. Cette étude nous apprend que l'électorat macroniste rêve d'un « homme fort » et ce dans une proportion bien supérieure (46%) à celle des français. Cet électorat talonne l'extrême droite (54%) en cette velléité⁹.

La société industrielle est étroitement liée à l'outil de gestion qu'est l'informatique. Ce dernier est tout sauf neutre et comme **toute technique, elle « redéfinit toujours les rapports sociaux »** selon François Jarrige¹⁰. Dès sa conception, l'informatique porte en elle cette tendance lourde qui permet d'accroître les capacités de contrôle sur la société de masse¹¹ afin d'en perpétuer la logique : une logique socialement et écologiquement destructrice. Remettre en cause l'informatisation du monde et la complaisance technophile de tous les partis politiques est un préalable indispensable.

Sans smartphone, ce « gadget de destruction massive » aucun gouvernement n'aurait pu aussi facilement déléguer ses pouvoirs de police aux restaurateurs, ni ces derniers les mettre en œuvre. Sans l'addiction entretenue à cette prothèse numérique qui géolocalise et contrôle à des fins commerciales et sécuritaires les citoyen.les depuis des années, le passe-sanitaire aurait-il été aussi facilement accepté ?

Le groupe PMO de prévenir... dès 2005 : « Si ce marché (du portable) est si porteur, c'est que le rouleau-compresseur marketing a su capter ce qui, dans ce monde high tech et dévoué à la guerre économique, avait été détruit : les rapports sociaux (...) Pourquoi aurions-nous besoin d'une médiation électronique pour communiquer si ce n'est pour nous adapter à un monde qui atomise chacun de nous et morcelle nos vies ? (...) "Selon Béatrice Fracchiolla, sociologue et chercheuse en pointe sur les nouvelles technologies, son usage immodéré (NDR : du portable) sert à combler les temps de déplacements quotidiens qui sont souvent source d'angoisse. "Ce temps passé en transit dans des sortes de "non-lieux" successifs, au milieu d'une foule anonyme, entraîne une perte d'identité", écrit-elle dans la revue Esprit critique. (...) La sociologue voit dans le portable (...) autant de tentatives de reconquête par l'humain d'espaces urbains chaotiques. Des moyens d'être mobile, comme autant de "palliatifs au rapport de voisinage qui diminue au fur et à mesure que les villes s'agrandissent et s'étendent, que leurs frontières deviennent de plus en plus délébiles." (...)»¹².

⁹ <https://www.jean-jaures.org/publication/portrait-robot-des-sympathisants-de-la-republique-en-marche/>

¹⁰ Lire par exemple à ce propos l'historien François Jarrige : <http://usbeketrica.com/fr/article/francois-jarrige-une-technique-n-est-jamais-neutre>

¹¹ « La liberté dans le coma. Essai sur l'identification électronique et les motifs de s'y opposer » Groupe Marcuse 2013, éditions La Lenteur

¹² ibidem

L'informatisation de la société

Bienvenue dans la Technopolice.

Le groupe Écran Total Occitanie explique que « l'informatisation du monde a deux faces : nous faisons de plus en plus de choses par ordinateur et en ligne ; nos vies deviennent ainsi la matière première des calculs destinés à entraîner des algorithmes, qui sont précisément destinés à permettre une gestion de nos vies par les experts et les machines. Il ne s'agit pas simplement de surveillance ; il s'agit d'une dépossession de tout pouvoir sur notre existence, de la création de mécanismes qui décident de tout à notre place »¹³.

Cette logique structurante débouche sur une tendance: les smart-city ou technopolice.

Contrôler pour exclure... grâce aux smartphones.

La Quadrature du Net, association nationale luttant contre les « cités technologiques et sécuritaires », décrit :

« (...) l'action que permet de réaliser le passe sanitaire : exclure de certains emplois, transports et lieux des personnes dont la situation diffère de certains critères fixés par l'État. Formulé ainsi, ce mode de régulation n'a rien de nouveau. C'est notamment de cette façon que l'État français traite les personnes étrangères (...) Au cours de la dernière décennie, la majorité de la population française (84% en 2020) s'est équipée en smartphone muni d'un appareil photo et capable de lire des code-barres en 2D, tels que des codes QR. En parallèle, l'administration s'est largement appropriée les outils que sont le code-barre en 2D et la cryptographie afin de sécuriser les documents qu'elle délivre : avis d'imposition, carte d'identité électronique... (...) »

Si ces évolutions ne sont pas particulièrement impressionnantes en elles-mêmes, leur concomitance rend aujourd'hui possible des choses impensables il y a encore quelques années. Elle permet notamment de confier à des dizaines de milliers de personnes non-formées et non-payées par l'État (mais simplement munies d'un smartphone) la mission de

¹³ <https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/tract-Albi-septembre.pdf>

contrôler l'ensemble de la population à l'entrée d'innombrables lieux publics, et ce, à un coût extrêmement faible pour l'État puisque l'essentiel de l'infrastructure (les téléphones) a déjà été financée de manière privée par les personnes chargées du contrôle. Désormais, et soudainement, l'État a les moyens matériels pour réguler l'espace public dans des proportions presque totales. (...)

La crise sanitaire a très certainement facilité ces évolutions, mais son rôle ne doit pas être exagéré. Cet emballement dramatique des pouvoirs de l'État s'inscrit dans un mouvement d'ensemble déjà à l'œuvre depuis plusieurs années qui n'a pas attendu le coronavirus, et contre lequel nous luttons sous le nom de « Technopolice ». Il s'agit du déploiement de nouvelles technologies visant à transformer les villes en « safe cities » capables de réguler l'ensemble de l'espace public. La Technopolice est l'expression d'évolutions technologiques qui, comme on l'a vu avec le cas du passe sanitaire, ont permis de rendre totales des formes de régulations qui, jusqu'alors, étaient plus ou moins ciblées

(...) Dans ces situations, tout ce qui compte pour l'État est de diriger nos corps dans l'espace (...) Ce contrôle des corps se fait en continu et à tous les niveaux. D'abord pour détecter les corps jugés « anormaux », que ce soit par leur comportement, leur apparence, leur visage, leur statut vaccinal, leur âge... Ensuite pour contraindre les corps et les exclure de la société, que ce soit par la force armée de la police ou par des interdictions d'entrée. Enfin pour habiter les corps et les esprits en nous faisant intérioriser les règles dictées par l'État et en poussant à l'auto-exclusion les personnes qui ne s'y soumettent pas. Tout cela à l'échelle de l'ensemble de la population. (...)

L'adoption massive du passe-sanitaire relève d'une bataille culturelle menée par le gouvernement visant à habituer la population à se soumettre à ce contrôle de masse. Cette accoutumance permettrait à l'État de poursuivre plus facilement sa conquête totale de l'espace public telle qu'il l'a déjà entamée avec la Technopolice (...) si le gouvernement français se permet d'imposer de tels outils de détection et d'exclusion des personnes qu'il juge indésirables, c'est notamment car il peut reprendre à son compte, et redynamiser à son tour, les obsessions que l'extrême droite est parvenue à banaliser dans le débat public ces dernières années afin de traquer, de contrôler et d'exclure une certaine partie de la population »¹⁴.

Qu'est-ce que la smart-city ou safe-city ou technopolice ?¹⁵

Prenons l'exemple de Marseille, Treguer explique que : « le projet d'observatoire big data de la tranquillité publique, confié depuis novembre 2017 à l'entreprise Engie Ineo, vise à intégrer des sources issues des services publics municipaux (police, régie de transport, hôpitaux, etc.), mais aussi des « partenaires externes », tels que le ministère de l'intérieur, qui centralise de nombreux fichiers et données statistiques, ou les opérateurs télécoms, dont les données relatives à la localisation des téléphones portables permettent de cartographier en temps réel les « flux de population ». Par ailleurs, les citoyens seront appelés à contribuer en fournissant directement des informations (textos, vidéos, photographies, vitesse de déplacement, niveau de stress...) à travers « une application sur smartphone ou des objets connectés ». La surveillance des conversations sur les réseaux sociaux comme Twitter ou Facebook est aussi de mise, que ce soit pour « récupérer les publications dont les thèmes ont un intérêt pour la sécurité de la ville », pour « anticiper la menace » et évaluer le « risque de rassemblements dangereux par analyse des tweets », ou encore pour procéder à « l'identification des acteurs » en repérant « qui parle, qui agit, qui interagit avec qui »¹⁶.

« Les programmes de vidéosurveillance automatisée (VSA) se multiplient, avec pour objectif d'analyser automatiquement les images de vidéosurveillance afin de repérer des événements « suspects » (par exemple à Marseille, le système envisagé permettrait de repérer automatiquement des individus qui réaliseraient des graffitis [5]) ou d'identifier des individus. (...) L'objectif est de produire des cartographies dynamiques et de faire des recommandations sur les tactiques, les stratégies de maintien de l'ordre, notamment en cas d'événement sur la voie publique. L'une des applications de cet outil consiste par exemple à indiquer le parcours d'une manifestation revendicative dans le système pour que, après analyse de la couverture du parcours par les caméras de vidéosurveillance, l'algorithme déduise les endroits où des déploiements policiers seront le plus pertinents »¹⁷

Le même auteur : « Nous refusons ces technologies parce qu'elles participent à la mise en place d'un État policier qui ne dit pas son nom, en démultipliant la capacité d'action des bureaucraties policières à travers l'automatisation. On sait qu'elles ne seront d'aucun secours pour enrayer les formes de violence qui traversent nos sociétés, bien au contraire. Et au

¹⁵ Voir notre argumentaire contre celle de Rodez <https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/Argumentaire-smart-city-mis-a-jour28122020.pdf>

¹⁶ <https://www.monde-diplomatique.fr/2019/06/TREGUER/59986>

¹⁷ <https://technopolice.fr/blog/villes-sous-contrôle-et-technologisation-du-maintien-de-l'ordre-entretien-avec-felix-treguer-sur-carnets-de-geographes/>

passage, en installant ces infrastructures de surveillance, on sape les conditions même de la vie démocratique. Je prends souvent cet exemple : si des technologies de reconnaissance faciale avaient été déployées à grande échelle au début des années 1940, nos grand-mères et nos grands-pères qui ont rejoint les réseaux de la résistance n'auraient pas tenu plus de trois semaines en clandestinité. Ce parallèle historique a le mérite de rappeler à quel point l'anonymat dans l'espace public urbain est quelque chose de vital en démocratie. (...) Or ce qui est frappant à la lecture des documents associés aux projets de « Safe City » sur le territoire, c'est qu'ils décrivent une ville chaotique, apocalyptique presque, soumise à tout un tas de risques environnementaux et sociaux. Dans ce contexte, les promoteurs de la « Safe City » ne cherchent plus à traiter les causes de ces différents problèmes, mais simplement à les mesurer et à les visualiser pour « optimiser » leur gestion. En somme, le but n'est plus tant de « garantir l'ordre public » que de « gérer le désordre ». Et ce faisant on s'empêche de poser toutes ces problématiques politiques extrêmement complexes et de les traiter de manière à la fois politique et radicale, au sens littéral, en les traitant à la racine. Je pense que c'est aussi ça l'enjeu de la résistance à ces déploiements : engager une désescalade techno-sécuritaire. (...) En effet. Ces projets s'inscrivent au croisement de deux marchés très porteurs. En 2020, le marché de la « Smart City » était estimé à 410 milliards de dollars. Des études de marché prévoient 15 % de croissance entre 2019 et 2025, ce qui représentera à l'horizon 2025 plus de 820 milliards de dollars à l'échelle mondiale. Et le marché de la sécurité tous secteurs confondus, cela représente 629 milliards d'euros en 2018, en augmentation de 7 % par an soit deux fois la croissance mondiale. Il s'agit clairement de marchés prometteurs et réputés stratégiques, tant pour les industriels français ou européens que les pouvoirs publics ». ¹⁸

« La population, une coproductrice attendue de la surveillance urbaine numérique Dans certains cas particuliers, la participation de la population est attendue et même souhaitée par les acteurs développant les smart cities. Ainsi à Nice, au début de l'année 2018, la municipalité voulait mettre en place une application dite citoyenne « Reporty » qui permettait de faire des appels vidéos avec la police tout en se géolocalisant et se filmant en temps réel pour dénoncer des « incivilités ». Une camionnette qui décharge de l'électroménager sur la voie publique, un maraudeur qui lorgne sur une voiture ou encore un cycliste renversé furent cités comme exemples par le maire de Nice, Christian Estrosi lors de la mise en place expérimentale de cette application (auprès de 2000 utilisateurs). Il affirme également : « Chacun d'entre nous doit devenir un citoyen engagé acteur de sa propre sécurité, et donc de la sécurité collective ». Finalement,

Reporty fut épinglée par la CNIL, le dispositif étant disproportionné entre l'atteinte à la vie privée (collecte et enregistrement immédiat de données biométriques (voix, visage)) et l'objectif escompté. C'est ce que Vanessa Codaccioni nomme "société de vigilance" pour parler de la tendance à l'autosurveillance et à la délation qui s'institutionnalise. »¹⁹

Félix Treguer donne une clé d'explication : « chez les concepteurs de la « ville sûre », la police recouvre sa vieille fonction théorisée au XVIIIe siècle : produire un savoir sur la population, orienter sa conduite en agissant sur les variables qui la déterminent, assurer sa docilité et sa productivité ». ²⁰ ATTAC et la Quadrature du Net complètent : « sous couvert d'optimisation et d'aide à la décision, elle transforme l'urbanité toute entière pour en faire une vaste entreprise de surveillance. Une surveillance macroscopique d'abord, dédiée à un pilotage serré et en temps réel des flux de population et de marchandises (...) En lieu et place de la polis entendue comme cité démocratique, comme espace pluraliste, lieu de déambulation, de rencontres imprromptues et de confrontation à l'altérité, ils mettent la ville sous coupe réglée ». ²¹

« La preuve est faite qu'une population entière peut se soumettre aux injonctions du marketing technologique et adopter sans broncher, mais en payant, un gadget dont elle n'avait pas besoin et le monde qu'il produit. Devinez quelles conclusions le pouvoir tire de cette expérience quant à la docilité des cobayes humains. Vous avez gobé le portable ? Vous avalerez les contrôles biométriques. » (PMO en 2005)²²

... 2021 : la carte d'identité biométrique et la surveillance des flux d'habitants

Obligatoire depuis août 2022 il s'agit d'« un outil de contrôle et de surveillance. Selon Cyrille Dalmont, le but premier du Pass Sanitaire est le contrôle et la sécurité : ” Comme vous le savez, on vient de mettre en place la carte d'identité nationale biométrique avec QR Code. La première communication du

¹⁹ <https://technoplice.fr/blog/le-mythe-participatif-de-la-smart-city-et-de-sa-surveillance/>
²⁰ <https://www.monde-diplomatique.fr/2019/06/TREGUER/59986>

²¹ <https://france.attac.org/actus-et-medias/le-flux/article/technoplice-manifeste>

²² Pièces et main d'oeuvre, Le portable gadget de destruction massive, 2005, texte cité.

gouvernement était qu'on ne pourrait pas suivre, pas tracer les individus avec ce QR Code. On sait pertinemment que si la carte d'identité est dotée d'un QR Code, on pourra tracer la personne quand elle est contrôlée. C'est ça l'ambiguïté. Le scannage permet le traçage en cas de contrôle. Donc plus les points de contrôle seront nombreux, plus la contrainte sociale d'utiliser ce type d'outil est importante, plus le tracing est effectif. C'est voulu, ça fait partie d'un processus de long terme. »²³

« Une puce présentée comme infalsifiable. Cette carte contient « Des données biométriques comme les empreintes digitales, dont la prise sera obligatoire pour cette carte*La photo numérique de son détenteur, qui ne doit être visible que sous une certaine inclinaison *Un QR code avec le nom, le sexe et le lieu de naissance *Un code à scanner pour lire une signature numérisée *Un dispositif holographique (sorte d'étiquette changeant de couleur appliquée sur la photo d'identité, qui protège la photo et empêche sa falsification et permet de l'authentifier).Elle est également munie d'éléments en relief pour être lue par les personnes mal voyantes et non voyantes. Elle pourrait permettre d'accéder à des services supplémentaires, publics ou privés (...) La Commission nationale informatique et liberté (Cnil) a donné son accord au déploiement de la carte mais soulève une interrogation sur la durée de conservation de données biométriques et leur stockage dans un fichier centralisé ».²⁴

... Facebook et la surveillance habituelle et acceptée de toutes les interactions et écrits.

La Quadrature du Net : « Facebook explique dans sa Politique d'utilisation des données qu'il analyse les informations suivantes :

*les contenus publics (texte, image, vidéo) que l'on diffuse sur la plateforme (c'est le plus évident, mais loin d'être le plus utile à analyser pour l'entreprise) ;

*les messages privés envoyés sur Messenger (qui dit quoi, à qui, quand, à quelle fréquence) ;

*la liste des personnes, pages et groupes que l'on suit ou « aime », ainsi que la manière dont on interagit avec ; *la façon dont on utilise le service et accède aux contenus (les articles, photos et vidéos qu'on lit, commente

²³ <https://www.lebigdata.fr/enquete-pass-sanitaire-donnees-personnelles> [ENQUETE] Pass sanitaire : mais qui récupère nos données personnelles ?

Bastien L 4 septembre 2021

²⁴<https://www.journaldunet.fr/patrimoine/guide-des-finances-personnelles/1498935-carte-d-identite-biometrique-definition-caracteristiques-obtention/>

ou « aime », à quel moment, à quelle fréquence et pendant combien de temps) ;

*des informations sur l'appareil depuis lequel on accède au service (adresse IP, identifiant publicitaire de l'appareil, nom des applications, fichiers et plugins présents sur l'appareil, mouvements de la souris, points d'accès Wi-Fi et tours de télécommunication à proximité, accès à la localisation GPS et à l'appareil photo).

L'entreprise explique, toujours sans pudeur, analyser ces données pour nous proposer les contenus payés de la façon la plus « adaptée » (comprendre : de la façon la plus subtile, pour passer notre attention).

Comme on le voit, la majorité des données analysées par Facebook ne sont pas celles que l'on publie spontanément, mais celles qui ressortent de nos activités ».²⁵

... le passe-sanitaire est une continuité dans ce contrôle technologique

« En inspectant le logiciel, les trois spécialistes ont fait une découverte aussi surprenante qu'inquiétante. Toutes les douze heures, des statistiques détaillées et horodatées sont collectées sur l'utilisateur. Or, cette fonction pose des problèmes en termes de sécurité et de protection de la vie privée. (...) Autre problème : l'application ouvre accès aux données de localisation. Par conséquent, les scans de plusieurs utilisateurs au même endroit dans une unité de temps réduite peuvent permettre de deviner si deux personnes se sont rendues ensemble dans différents lieux. Il est donc très facile d'en déduire si elles se connaissent. Techniquement, cette application peut donc permettre au gouvernement de cartographier les liens et relations entre tous les citoyens français... (...)

Pour Cyrille Dalmont, chercheur associé numérique à l'institut Thomas More, et Jean-Thomas Lesueur, délégué général de l'Institut Thomas More, il est tout bonnement évident que ces données sont conservées. Dans une tribune publiée dans Le Figaro, les deux experts expliquent que "le Pass Sanitaire permet de savoir où sont exactement les citoyens, quand et avec qui. Demain personne n'est capable de nous dire qui aura accès à ces données !". D'après eux "la logique de protection des données avancée par l'État est factuellement fautive ! Il y a forcément un échange de données lorsque vous scannez le QR code "... (...)

Ainsi, les promesses du gouvernement selon lesquelles l'appli

²⁵ https://www.laquadrature.net/2018/04/19/attaquer_facebook/

TousAntiCovid ” ne stocke que l’historique de proximité d’un téléphone mobile et aucune autre donnée ” sont selon eux ” factuellement fausses “. Pour cause, ” si le QR Code est effectivement stocké en local sur un smartphone ou sur une feuille de papier, il devient actif dès qu’il est scanné. C’est sa vocation même ! Une application de tracking et de back tracking (identification des relations interpersonnelles) ne fonctionne pas autrement et les informations recueillies sont alors stockées dans des bases de données distantes. “(...)

Serveur centralisé et intermédiaire américain Le chercheur de l’INRIA Gaëtan Laurent confirme lui aussi cet échange de données injustifié via l’application TousAntiCovid Verif : ” en principe la vérification du Pass Sanitaire doit se faire localement sans aucun échange avec un serveur: l’appli de vérification doit simplement vérifier les règles sanitaires (date du test, délai après le vaccin, etc), et vérifier une signature cryptographique. Mais la première version de TAC-V envoyait toutes les données du passe à un serveur central, qui faisait la vérification et répondait si le Pass est valide ou invalide. En passant par un serveur central, celui-ci peut savoir qui utilise son passe, quand, et où. De plus les données transitaient par un intermédiaire technique soumis au droit américain (Akamai). Techniquement, ce choix d’architecture n’a pas de sens, ça n’est pas du tout la façon naturelle de vérifier un certificat... “. Ce problème a été découvert par Florian Maury et Piotr Chmielnicki.

(...) Les experts comparent ainsi ce nouvel outil à d’autres dispositifs déployés précédemment : ” ce contexte a rendu possible, sans susciter une grande émotion, l’adoption en février 2020 du fichier «GendNotes» qui permet à la gendarmerie nationale de saisir, conserver et traiter des données «relatives à la prétendue origine raciale ou ethnique, aux opinions politiques, philosophiques ou religieuses, à l’appartenance syndicale, à la santé ou à la vie sexuelle ou l’orientation sexuelle “.(...)

Il en va de même pour les trois décrets du 2 décembre 2020 permettant aux services de police et de gendarmerie de recueillir des données personnelles concernant des individus considérés comme dangereux pour la sécurité publique : ” parmi ces nouvelles données personnelles collectées, chose totalement inenvisageable dans notre pays il y a peu, on trouve les «opinions politiques», les «convictions philosophiques ou religieuses», «l’appartenance syndicale» et certaines données de santé. “(...)

En revanche, cet expert estime que les autorités pourraient accéder aux données en cas de besoin : ” à Singapour, la police a pu accéder aux données du Pass Sanitaire dans le cadre d’une enquête pénale. Le ministre de l’intérieur singapourien estime que tant que ces données existent, le Code pénal permet aux forces de police d’y avoir accès. En France, nous n’avons pour l’instant pas de recul. Si on extrapole par rapport au code de la sécurité intérieure, les forces de police, de justice françaises pourraient

avoir accès à ces données. Dans le cadre d'enquêtes concernant les intérêts de France, ce qui englobe beaucoup de choses : terrorisme, blanchiment d'argent, trafic d'êtres humains, prostitution, vente de brevets, espionnage industriel... »²⁶

... L'informatisation du monde détruit les acquis sociaux et la démocratie

Le penseur Eric Sadin fait le lien entre le développement des smart city (ou technopolice) et la perte de pouvoir de chacun.e. Car les industries du numérique et les dirigeants qui les accompagnent, après analyse de nos données, de nos flux de vie et de divers aspects de plus en plus large de la trame sociale, enjoignent d'une façon allant du ludique au coercitif des comportements à adopter. Cette suggestion permanente d'actes à mener en notre quotidien à des fins commerciales ou sécuritaires, amoindrit nos capacités de délibérations intimes sur diverses actions du quotidien. Et par là-même, diminue nos capacités de délibérations collectives, et ce pour le plus « grand plaisir » des industriels et dirigeants promoteurs de la cité gérée par des automatismes technologiques, qui par la logique du profit et grâce aux moyens technologiques, alimentent leur « volonté de puissance »²⁷ : « la «smart city» est emblématique de cette idéologie qui verrait les systèmes réguler au mieux notre quotidien (...) en cela, nous assistons à la liquidation en cours du politique, entendu comme l'engagement de choix incertains après conflit et délibération »²⁸.

Le chercheur et fondateur de La Quadrature du Net Félix Treguer énonce : « Le fait qu'on soit une société à ce point informatisée sur le plan économique et politique et que l'on puisse sociabiliser via les réseaux sociaux a rendu les mesures de confinement drastiques. Au XIXe siècle, c'était l'apanage des régimes totalitaires. Les technologies ont rendu un tel dispositif soutenable pour les États. Sans le numérique, ces décisions auraient été ressenties de façon plus violente et auraient été moins facilement acceptées. »²⁹

Selon lui « échapper aux appareils de surveillance reste extrêmement difficile, et cette stratégie de la fuite, si elle est encore possible, n'est accessible qu'à des élites techniciennes. Après dix ans d'engagement dans

²⁶ <https://www.lebigdata.fr/enquete-pass-sanitaire-donnees-personnelles> [ENQUETE] Pass sanitaire : mais qui récupère nos données personnelles ?

Bastien L 4 septembre 2021

²⁷ <https://comptoir.org/2018/04/20/pièces-et-main-doeuvre-nous-ne-vivons-plus-en-democratie-mais-en-technocratie/>

²⁸ https://www.liberation.fr/futurs/2018/10/22/intelligence-artificielle-de-plus-en-plus-de-spectres-vont-administrer-nos-vies_1687106/

²⁹ <https://www.letemps.ch/societe/felix-treguer-technologies-surveillance-se-normalisent-laune-cette-crise>

ces débats, je suis convaincu que **l'informatique tend davantage à accentuer les rapports de pouvoir qu'à égaliser les rapports de force, ce qui pose d'importantes questions stratégiques** ».³⁰

La philosophe Barbara Stiegler fait le lien entre le solutionnisme numérique et la mise à mal du modèle démocratique :

« Nous sommes désormais dans un régime où un seul homme peut décréter de manière arbitraire les détails les plus infimes et les plus intimes de nos vies. Nous vivons un point de bascule. Depuis un an et demi, une partie des classes supérieures semble avoir renoncé au modèle démocratique. Nos dirigeants sont fascinés par le modèle chinois et son approche techno-sécuritaire où tout est digitalisé et où les autorités distribuent des permis de citoyenneté. C'est exactement l'esprit de ce passe prétendument « sanitaire ». Un nouveau mode de gouvernement est ici testé. Les autorités détournent les questions sanitaires pour instaurer une société de contrôle extrêmement invasive dans laquelle la démocratie est suspendue à l'aide des outils numériques et d'un discours permanent sur l'urgence (...) Le passe sanitaire en est l'illustration. Le caractère « sanitaire » du dispositif n'est nullement démontré. Pour que la vaccination soit réellement efficace, il faudrait cibler en priorité les personnes à risque, les personnes âgées, celles et ceux qui vivent avec des facteurs de comorbidité aggravants et qui sont éloignés du système de santé. Il faudrait recueillir leur consentement éclairé, les suivre, les accompagner. Ce qui implique un ensemble d'actes de soin et non des mesures de police. Et qui suppose donc le déploiement massif de personnels de santé, eux-mêmes formés et informés des risques et des bénéfices du vaccin (...). Depuis le début du quinquennat, le gouvernement démantèle les services publics et mène des politiques d'austérité qui affaiblissent l'hôpital, les services sociaux, le système éducatif. Au lieu de reconnaître ses torts et ses responsabilités, il transforme les victimes de sa propre politique -à savoir les citoyens- en coupables. Il les rend responsables de la situation présente. Il pointe leur prétendu « relâchement », insiste sur leur ignorance, leur irrationalité ou leur penchant sectaire.»³¹

Dans la tribune « Appel au Boycott de l'application Stop Covid- Ne laissons pas s'installer un monde sans contact »³² publiée par plusieurs rédactions nationales en juin 2020, initiée par Ecran Total, nous pouvions déjà lire :

« (...) le fait de se savoir tracé en permanence est source de conformisme et de soumission aux autorités, même quand on ne vit pas sous une dictature (...) Des dispositifs comme la géolocalisation électronique servent en fait à assurer le maintien d'une organisation sociale pathologique, tout en prétendant limiter l'impact de l'épidémie que nous

³⁰ https://www.liberation.fr/debats/2019/12/15/felix-treguer-l-informatique-accentue-les-rapports-de-pouvoir-plus-qu-elle-n-egalise-les-rapports-de_1769374/

³¹ <http://reporterre.net/Barbara-Stiegler-Les-autorites-detournent-les-questions-sanitaires-pour-instaurer-une>

³² <https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/Appel-au-boycott-de-lappli-Stop-Covid.pdf>

connaissons aujourd'hui. Le traçage du coronavirus vise à sauver (momentanément) un type de monde où l'on se déplace beaucoup trop, pour notre santé et celle de la Terre ; où l'on travaille de plus en plus loin de chez soi, en côtoyant au passage des milliers de gens qu'on ne connaît pas ; où l'on consomme les produits d'un commerce mondial dont l'échelle exclut toute régulation morale. Ce que les promoteurs de la géolocalisation cherchent à préserver, ce n'est donc pas d'abord notre santé, ni notre « système de santé » : c'est la société de masse. C'est même une société de masse renforcée, au sens où les individus qui la composent seront encore plus esseulés et renfermés sur eux-mêmes, par la peur et par la technologie (...) Bref, les technocrates du monde entier prétendent nous préserver du coronavirus aujourd'hui, en accélérant un système de production qui compromet déjà notre survie demain matin. C'est absurde, en plus d'être voué à l'échec ».

Matthieu Amiech, éditeur à La Lenteur et membre d'Écran Total appelle au « boycott des passes-sanitaires et autres applications de traçage qui sont l'aboutissement de notre dépendance au smartphone et à l'Internet »³³. Il avance que les dirigeants profitent d'un problème sanitaire, qui s'est ajouté et conjugué aux nombreux autres déjà existants, pour promouvoir une nouvelle organisation sociale. Selon lui le trait essentiel de cette nouvelle société en cours de déploiement est la sur-intégration des individus, assurée par la peur et la connexion permanente aux réseaux informatiques en vue notamment des prochains épisodes de panique que vont provoquer les conséquences du dérèglement climatique³⁴.

Il expose quelques raisons de s'opposer à l'informatisation du monde :

« les entreprises accroissent considérablement leur emprise sur nous ; le pouvoir social a tendance à se concentrer de manière extraordinaire ; le travail est plus facilement exploité par le capital ; la catastrophe écologique en cours est nettement aggravée par la croissance exponentielle des technologies prétendument « immatérielles » ».³⁵

Aussi : « cette nouvelle ère de travail sans contact permet de compléter l'offensive contre les salariés entamée bien avant le coronavirus : suppression massive de postes au profit d'applications, de plateformes et de robots ; réduction du travail relationnel au profit de réponses automatisées pilotées par algorithmes ; perte de sens du travail supplanté par d'absurdes routines bureaucratiques ; exploitation accrue, et affaiblissement des capacités de résistance des salariés, de plus en plus isolés les uns des autres. Le confinement est ainsi une aubaine pour s'approcher de l'objectif de remplacement de tous les services publics par

³³ <http://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/vaccins-le-debat-interdit.pdf>

³⁴ Conférence à Muret le château le 7 août 2021-en ligne sur le site ccaves.org/collectifvallon

³⁵ <https://www.terrestres.org/2020/06/01/peut-on-sopposer-a-linformatisation-du-monde/>

des portails en ligne, fixé par le plan Action publique 2022. Comme on le voit avec la suppression des guichets SNCF, cette numérisation accélère la privatisation des services publics, par le transfert de leur travail à des plateformes commerciales aux pratiques opaques, fondées sur le profilage massif des individus. Elle évince violemment l'ensemble des usagers peu ou pas connectés – un cinquième de la population, parmi lesquels les personnes âgées, les plus vulnérables économiquement et les récalcitrants. Elle oblige désormais des catégories en voie de paupérisation massive à s'acheter parfois autant d'équipements informatiques « de base » (PC, smartphone, imprimante, scanner...) que le foyer compte de membres. Elle nous fait basculer dans un monde profondément déshumanisé et kafkaïen »³⁶. Il fait ainsi « le lien entre notre addiction aux smartphones et la destruction des services publics. Il n'y aura pas de changement social sans une remise en cause frontale de l'informatique ».³⁷

Dans cette crise, la « **stratégie du choc du capitalisme numérique** » fonctionne à plein tel que l'explique Naomi Klein : « Elle a mis un peu de temps à prendre forme, mais il semble qu'une stratégie du choc cohérente est en train d'émerger de la pandémie. Appelons-la le Screen (« écran »- ndlr) New Deal. Bien plus high-tech que tout ce que nous avons vu lors des catastrophes précédentes, elle se dessine à toute vitesse, alors même que les corps continuent de s'entasser, et fait des semaines d'isolement physique que nous avons vécues non pas une douloureuse nécessité destinée à sauver des vies, mais un laboratoire à ciel ouvert, avant-goût d'un avenir sans contact, permanent et hautement profitable (...) Voici un avenir dans lequel nos maisons ne seront plus exclusivement nos domiciles personnels, mais aussi, par le truchement d'une connexion numérique à haut débit, nos écoles, nos cabinets médicaux, nos salles de gym et, si l'État en décide ainsi, nos prisons (...) Un avenir dans lequel chacun de nos gestes, chacun de nos mots, chacune de nos relations est localisable, traçable et exploitable sous l'effet d'une alliance sans précédent entre gouvernements et méga-entreprises de la haute technologie (...); des « villes intelligentes » truffées de capteurs qui se substituent au pouvoir politique local (...) sur fond de catastrophe sanitaire, elle nous est désormais vendue sous la promesse douteuse que ces technologies sont les outils indispensables pour protéger nos vies d'une pandémie, l'unique moyen d'assurer notre sécurité et celle de nos proches (...) Aujourd'hui, au milieu du carnage laissé par la pandémie en cours et de la peur et de l'incertitude qu'elle instille pour l'avenir, ces entreprises entendent bien profiter de l'aubaine pour balayer toute cette participation démocratique (...) Cette stratégie du choc opère à grande vitesse. ».³⁸

³⁶ Ne laissons pas s'installer le monde sans contact – appel au boycott de l'application Stop-covid texte cité.

³⁷ <https://reporterre.net/Des-humains-plutot-que-des-machines-usagers-et-cheminots-contestent-la-numerisation-des>

³⁸ Naomi Klein : <http://www.terrestres.org/2020/05/17/la-strategie-du-choc-du-capitalisme-numerique/>

« Shoshana Zuboff résume ainsi l'aspect politique de l'entreprise [Google – NDLR] : “Tout comme la civilisation industrielle a prospéré aux dépens de la nature et menace désormais de nous coûter la Terre, la civilisation de l'information façonnée par le capitalisme de surveillance [...] prospérera aux dépens de la nature humaine et menacera de nous coûter notre humanité³⁹.” [...] Le passe sanitaire ou le test PCR avec QR code ont, de plus, pour suprême intérêt de désigner des boucs émissaires : ceux qui s'opposent au vaccin anti-covid et ceux qui n'ont pas de téléphone intelligent (selon le terme québécois pour traduire “smartphone”). Le QR code est l'outil qui manquait à la panoplie répressive des États en voie de digitalisation. L'astuce aura consisté à l'introduire dans notre quotidien à travers une vaccination plus ou moins obligatoire – et obligatoire de fait pour accéder à de nombreux lieux, culturels notamment. Certes, la loi du 5 août 2021 interdit que qui que ce soit se serve du passe sanitaire ou du certificat de vaccination – donc du QR code – pour d'autres motifs que le contrôle du vaccin. Mais l'important est ici que cette vérification s'effectue par un moyen éminemment digital : un QR code, une douchette de lecture, le renvoi au cloud où sont “entreposées” les informations contenues dans le QR code, et la lecture du résultat sur un écran (mobile de surcroît, ce qui institue la possibilité d'être contrôlé n'importe où dans le monde réel)⁴⁰ »

« Nos gouvernants ne font finalement que mettre en application ce que les patrons de Google, Eric Schmidt et Jared Cohen, réclamaient impatientement dans leur ouvrage *The New Digital Age. Reshaping the Future of People, Nations and Business*, sorti en 2013 : « Les gouvernements doivent décider, par exemple, qu'il est trop risqué que des citoyens restent « hors ligne », détachés de l'écosystème technologique. Dans le futur comme aujourd'hui, nous pouvons être certains que des individus refuseront d'adopter et d'utiliser la technologie, et ne voudront rien avoir à faire avec des profils virtuels, des bases de données en ligne ou des smartphones. Un gouvernement devra considérer qu'une personne qui n'adhérera pas du tout à ces technologies a quelque chose à cacher et compte probablement enfreindre la loi, et ce gouvernement devra établir une liste de ces personnes cachées, comme mesure antiterroriste. Si vous n'avez aucun profil social virtuel enregistré ou pas d'abonnement pour un portable, et si vos références en ligne sont inhabituellement difficiles à trouver, alors vous devrez être considéré comme un candidat à l'inscription sur cette liste. »⁴¹

³⁹ Shoshana Zuboff, *L'Âge du capitalisme de surveillance*, Paris, Zulma, 2020.

⁴⁰ Philippe Godard, De quoi le QR code est-il le nom ?, site Web « Lundi matin » : <https://lundi.am/De-quoile-QR-code-est-il-le-nom>

⁴¹ https://www.piccesetmaindoeuvre.com/spip.php?page=resume&id_article=1536

Les données de santé, l'intelligence artificielle, et les conséquences de la «**platformisation de l'État**» dans la crise sanitaire

La chroniqueuse à Reporterre Célia Izoard dénonce : « ce monde-là (qui) repose sur ce qui est présenté depuis plus de vingt ans comme la clé de la compétitivité économique, résumé par le sigle « NBIC » : nanotechnologies, biotechnologies, informatique et sciences cognitives. Face à une pandémie, il se déploie sous la forme d'une politique sanitaire exclusivement fondée sur la vaccination et le traçage numérique (et) s'inscrit (...) dans une politique industrielle. Ses enjeux ont été clairement explicités dans le rapport Villani de 2018 sur l'intelligence artificielle : face à la concurrence des géants internationaux, il faut créer **« une politique économique articulée autour de la donnée » (...)** **tout particulièrement dans le secteur prioritaire de la santé.** Ainsi, « l'un des rôles de la puissance publique à l'heure de l'IA [intelligence artificielle] est d'orchestrer le “monitoring” de l'ensemble du système sanitaire, c'est-à-dire d'identifier les données susceptibles d'être utilisées et d'organiser les modalités concrètes de leur collecte et de leur exploitation à des fins de santé. »

Et de constater que « dans des domaines qui pourraient nuire aux intérêts de l'agro-industrie, la chimie, la grande distribution, ou qui nécessitent des investissements dans des moyens humains, comme l'hôpital, aucun bouleversement à l'horizon (...) l'État est actionnaire de l'entreprise Doctolib, qu'il a chargée de la prise de rendez-vous pour la vaccination contre le Covid. Grâce à ce gigantesque marché intérieur ouvert par la contrainte vaccinale, l'entreprise a pu recueillir, sans qu'elles en soient informées, [les données de santé de la patientèle]⁴² de tous les professionnels de santé inscrits sur la plateforme (ce qui a valu à Doctolib de se voir décerner en juin dernier, en Allemagne, un « Big Brother Award »⁴³). Elle peut désormais les monétiser et se livrer à toutes sortes

42 <https://www.franceinter.fr/justice/doctolib-le-chiffrement-des-donnees-incomplet>

43 <https://bigbrotherawards.de/en/2021/health-doctolib>

d'expériences lucratives en matière de e-santé, ce qui pourrait lui permettre de dominer un marché estimé à entre 16 et 22 milliards d'euros. »⁴⁴

Et de questionner : « **en d'autres termes, la politique « sanitaire » du gouvernement (français, mais aussi israélien, chinois, etc.) est-elle une politique de santé publique ou une politique industrielle sur le front stratégique des big data et de l'intelligence artificielle ?** »⁴⁵

En juillet 2020, le «Ségur de la santé» a consacré (...) 2 milliards pour informatiser les données médicales ⁴⁶ et organiser leur partage. Les Echos nous apprennent le 29 juin 2021 que « les laboratoires pharmaceutiques ont été reçus mardi à l'Élysée pour le Conseil stratégique des industries de santé (...) Deux milliards seront investis dans la bioproduction, la médecine numérique (...) »⁴⁷.

En ce sens et pour reprendre les termes de l'Institut Montaigne dans le rapport qu'il a récemment consacré au sujet, « le déploiement de la e-santé associé à un recueil systématique des données de santé **fait partie des bases indispensables sur lesquelles doit reposer notre système de soins.** Cette digitalisation est essentielle pour répondre aux nombreux défis auxquels le système fait face : l'explosion des maladies chroniques, le vieillissement de la population, l'évolution du nombre de soignants sur le territoire, la soutenabilité économique du système de santé et les nouveaux défis sanitaires et sociaux. (...) de nombreux outils numériques permettent déjà d'avoir une vision de ce que pourrait être la santé de demain : des patients acteurs de leur santé grâce aux objets connectés et au suivi à distance, des professionnels de santé accompagnés par des logiciels d'aide au diagnostic et aux traitements, un système de santé plus collaboratif et agile ». ⁴⁸

Un récent Rapport Sénatorial explique que « Le numérique n'est pas seulement indispensable à une meilleure gestion de la crise sanitaire au niveau individuel : l'enjeu est aussi celui de l'exploitation des données au niveau agrégé, à des fins de recherche médicale et de modélisation épidémiologique. C'est l'autre aspect majeur de la e-santé. Dans une crise comme celle du Covid-19, ces données constituent par exemple une ressource précieuse pour développer des vaccins ou des traitements, identifier d'éventuels effets indésirables ou prédispositions, et guider les autorités dans la prise de mesures difficiles (confinements, restrictions, etc.). Tel est précisément l'objectif du Health Data Hub (HDH), la plateforme des données de santé (PDS) créée par la loi Santé de 2019, à la suite notamment du rapport de Cédric Villani sur l'intelligence artificielle, qui pourrait faire de la

⁴⁴ https://reporterre.net/Sous-le-masque-du-Covid-la-numerisation-integrale-de-la-societe?utm_source=newsletter&utm_medium=email&utm_campaign=nl_hebdo

⁴⁵ *ibidem*

⁴⁶ <https://esante.gouv.fr/node/4619>

⁴⁷ <https://www.lesechos.fr/economie-france/social/medicament-le-gouvernement-debloque-7-milliards-deuros-pour-lindustrie-de-la-sante-1328056>

⁴⁸ Institut Montaigne, « e-santé : augmentons la dose ! », juin 2020

France le leader mondial de l'IA en santé »⁴⁹

Hubert Guillaud, à propos du livre écrit par de journalistes du site « Le Vent se Lève » sur le business des données médicales, précise:

« Ne nous y trompons pas, expliquent les trois auteurs : la logique de fluidification de nos données ne vise pas le bénéfice du patient ni de la relation avec nos médecins... Elle masque des logiques de privatisation, de marchandisation et d'optimisation qui ne nous bénéficieront pas (...)

« La numérisation tous azimuts des données de santé (...) fait peser une série de menaces sur notre système social », que ce soit le remplacement des personnels par des machines (en fait, plus certainement, le découplage des métiers selon les actes, à l'image des ophtalmologistes qui ne réalisent plus tous les actes techniques de mesures dans certains centres de soins) et plus encore des diagnostics et des traitements par des calculs automatisés qui menacent la levée de la confidentialité sur notre santé. Mais surtout, elle implique un changement de paradigme, un changement de modèle où les chiffres sont partout reliés à une logique d'austérité comptable, où la mesure sert bien plus à minimiser la santé qu'à la développer. (...) Or, pour les trois auteurs, la technologie telle qu'elle est convoquée pour innover notre système de soin risque de produire un modèle de santé très libéral. La technologie, là encore, est au service d'un modèle économique, politique et idéologique qui n'est pas celui du modèle de solidarité que nous avons bâti avec la sécurité sociale, mais un modèle bien plus assurantiel et comptable qui vise à produire des indicateurs pour piloter la santé, plutôt que des soins solidaires. La numérisation des données de santé vise d'abord à servir « de levier de contrôle sur la dépense publique de santé ». Pour le collectif InterHop, l'algorithmisation de la santé fait courir le risque de sa personnalisation au détriment du modèle de collectivisation des risques (...)

Les données de santé visent d'abord à produire des nomenclatures et indicateurs pour améliorer la gestion, des indicateurs statistiques, des logiques comptables au service de contraintes budgétaires. Les données de santé produisent d'abord la réduction des lits et des personnels, expliquent les auteurs. Elles produisent d'abord une surveillance comptable du soin. Elles visent l'efficacité économique avant tout au risque de renforcer les inégalités de l'accès au soin déjà lourdes. (...)

Le projet de Health Data Hub (HDH), une plateforme pour centraliser toutes les données de santé de la population française afin de les rendre

⁴⁹ Rapport Sénatorial "Crises sanitaires et outils numériques : répondre avec efficacité pour retrouver nos libertés Rapport d'information" n° 673 (2020-2021) de Mmes Véronique GUILLOTIN, Christine LAVARDE et M. René-Paul SAVARY, fait au nom de la délégation sénatoriale à la prospective, déposé le 3 juin 2021 <https://www.senat.fr/rap/r20-673/r20-673.html>

accessibles à des formes inédites de calculs par nombre d'acteurs de la santé, mais plus encore au secteur privé, comme l'expliquait très clairement la Quadrature du Net, est aujourd'hui au cœur des polémiques. La principale polémique tient du risque que cette plateforme de collecte et d'analyse de données de santé, opérée par Microsoft, fait peser sur la divulgation de nos données aux autorités américaines, comme l'explique le site d'information médical, What's Up Doc. Mais cette polémique masque d'autres enjeux. **Les traitements que les projets de recherche en IA que la plateforme accueille visent essentiellement à produire des quantifications des risques associés à certaines pathologies pour un meilleur contrôle des coûts, mais également des analyses de données pour mieux évaluer leur rentabilité.** Le Health Data Hub lancé en décembre 2019 est une structure de collecte de données de santé pour la recherche, comme le montrent les projets que le Hub accueille. Pour cela, elle agrège une multitude de bases de données auxquelles elle donne des accès : notamment la base de données du Sniiram (Système national d'information inter-régimes de l'assurance maladie) qui collecte les feuilles de soin de la Caisse nationale d'assurance maladie, le PMSI (programme de médicalisation des systèmes d'information, qui contient les dossiers de chaque patient hospitalisé en France), la Base de causes médicales de décès, mais aussi Vaccin Covid, Covidom (la base qui suit les personnes déclarées positives au Covid), Contact Covid (la base pour la recherche de contact autour des cas positifs au Covid)... Ainsi que nombre de bases de données hospitalières.

L'enjeu du HDH vise à construire une forme « d'hôpital comme plateforme », où la centralisation des données de santé devient une matière première pour les algorithmes des medtechs. (...) Pour Woillet, Favier-Baron et Boulard, comme ils l'expliquaient sur LVSL, le Health Data Hub vise à permettre à des entreprises privées d'accéder à des données pour construire des produits privés, qui ne bénéficieront pas nécessairement aux structures publiques. (...) Plus que le risque d'une captivité numérique, au final, pointent les auteurs, le risque est bien celui d'une « économie de santé intégrée par le numérique » qui risque de créer des oligopoles cliniques et assurantiels, qui visent à favoriser, « au bout du tunnel de la numérisation », non seulement la privatisation, mais bien l'accélération des inégalités de santé en documentant la rentabilité de chacune de nos capacités médicales par les données. (...)

Dans un excellent chapitre sur l'État plateforme, les auteurs du Business de nos données médicales soulignent très bien ce que les plateformes produisent. Ils y rappellent, combien le concept d'État plateforme a surtout été mobilisé dans un objectif comptable et dans une perspective de réduction des coûts visant à dégraisser l'administration (voir

notamment « Mais comment passer des startups à l'État plateforme ? »). La plateformesation vise à produire une boîte à outils pour gouverner par l'efficacité, en pilotant l'offre par la mesure de la demande, c'est-à-dire à estimer les coûts médicaux de manière toujours plus dynamique. Le risque, comme le pointait le Conseil national de l'ordre des médecins, est bien celui d'une ubérisation de la médecine (.pdf). Pour Tim O'Reilly lui-même, initiateur du concept d'État plateforme (voir nos articles « Du gouvernement comme plateforme... ou l'inverse »), l'État plateforme vise à privilégier l'efficacité du résultat. « Cette vision prétendument post-idéologique ou post-politique présente le risque d'une dérive autoritaire puisqu'il s'agit d'autoriser pour un seul et même type d'objectif régalien – sanitaire par exemple -, toutes les techniques gouvernementales possibles pourvu qu'elles l'atteignent « efficacement ». »

Le risque est bien de réduire la politique à une technique de résolution de problèmes logiques, à une « névrose solutionniste » à la recherche de sa seule efficacité. L'État n'a plus que vocation à départager les fournisseurs de service selon des critères d'efficacité, de rentabilité, d'optimisation des coûts, et non plus selon des critères de fourniture d'un service public ou d'une mission sociale de l'État ! « Le gouvernement devrait-il fournir des soins de santé ou laisser cette tâche au secteur privé ? La réponse se trouve dans les résultats ».

Le problème c'est que l'État risque toujours d'être désavantagé dans cette balance, puisque les critères de succès qu'on y applique sont ceux du secteur privé. « Cette instrumentalisation de la puissance publique au service d'intérêts privés s'incarne en France encore une fois avec le cas d'école du Health Data Hub dont la stratégie affichée de « valorisation des données publiques » aboutit paradoxalement à son ouverture au privé, à une extension de l'empire du marché sur un bien public. » Derrière l'ouverture des données publiques promue comme un enjeu démocratique se cache l'enjeu de leur privatisation et de leur marchandisation. Le gain scientifique ou démocratique de l'ouverture des données semble trop souvent un prétexte bien commode à leur valorisation marchande. Au final, l'ouverture des données couvre surtout une transmission numérique (...) Derrière l'ouverture des données de la santé, l'enjeu est d'abord que le secteur privé prenne le relais des investissements publics. **À plus long terme, la technologie a pour mission d'ajuster en temps réel les remboursements et les tarifications de santé, c'est-à-dire de piloter la santé par les données** ». ⁵⁰

Changer de logiciel : pour une santé environnementale

Le curatif est indispensable. Pour autant, la question centrale de la santé environnementale, le « One Health » prôné par l'OMS, est totalement absente. L'Appel du Collectif Inter-associations pour la Santé Environnementale signé par une trentaine d'associations nationales reconnues (Greenpeace, Ligue des Droits de L'Homme, Réseau Environnement Santé, Priartem, etc.) est pourtant de nature à nourrir le débat : « il est urgent de le soulager du poids croissant des maladies chroniques, en établissant le second pilier du système de santé complémentaire au système de soins : la santé environnementale. La crise sanitaire révèle encore davantage les liens très forts entre l'environnement et la santé. Si la naissance des zoonoses apparaît liée à la destruction et l'exploitation de la biodiversité, les conditions de leur développement sont liées à plusieurs facteurs parmi lesquels la fragilisation des populations atteintes de maladies chroniques. Dans de telles circonstances, la santé publique ne peut se focaliser uniquement sur le curatif, certes indispensable, mais doit d'urgence intégrer la prévention primaire, pour permettre à chacune et à chacun de ne pas tomber malade à cause de son environnement. Il est urgent de revoir notre modèle de santé, de changer de paradigme et de référentiel, de penser la santé par une approche « Une seule santé », alliant les santés humaine et animale, ainsi que celle des écosystèmes (...) Il est essentiel de réduire les pollutions d'origine humaine, qu'elles soient chimiques, physiques ou biologiques, et leurs potentiels effets cocktail. Il est urgent de préserver et restaurer la qualité de l'alimentation, des eaux, de l'air ou des sols (...). »⁵¹

Et le Réseau Environnement Santé de préciser dès juin 2020, sur le rôle des comorbidités dans l'aggravation de la crise sanitaire : « Une des leçons majeures de la crise est que les malades chroniques ont été les grandes victimes du COVID : 84 % des comorbidités chez les victimes du COVID selon Santé Publique France. Mais ce constat a vite été évacué sous couvert de l'âge. Une donnée majeure éclaire cet enjeu : en France, le nombre de grandes maladies chroniques (Maladies cardiovasculaires, diabète, cancer) a doublé entre 2003 et 2017, ce qui veut dire qu'il y a 14 ans, il y aurait eu, par principe, moitié moins de victimes potentielles ».⁵²

Un Rapport Parlementaire de 2018 nous donne à voir l'état sanitaire sanitaire préalable au Covid : « Selon la Haute autorité de santé, en 2012, plus de 15 à 20 millions de Français souffraient d'une maladie chronique (la Caisse nationale d'assurance maladie précise sur ces maladies chroniques que 10,7

⁵¹ <https://www.priartem.fr/Journee-mondiale-de-la-sante-Appel.html>

⁵² <http://www.reseau-environnement-sante.fr/wp-content/uploads/2020/06/CP-RES-COVID-19-N8-Post-COVID-15-juin-2020.pdf>

millions de personnes sont en « affections de longue⁵³) De plus, d'après les travaux du chercheur Anthony Fardet de l'Inra, en 2010, 36 % des décès seraient attribuables directement ou indirectement à une mauvaise alimentation »⁵⁴

Santé publique France estime notamment que la pollution par les particules fines émises par les activités humaines est à l'origine chaque année d'au moins 48 000 décès prématurés, ce qui correspond à 9% de la mortalité en France et à une perte d'espérance de vie à 30 ans pouvant dépasser deux années⁵⁵. Cette agence ajoute même que la pollution de l'air est un co-facteur de morbi-mortalité de la COVID-19⁵⁶.

« Face au virus Sars-cov2, 18 mois après le début du premier confinement, plusieurs mesures fondamentales de protection de la population et de prévention des maladies n'ont toujours pas été prises. Sur les 160 000 lits d'hôpitaux fermés en France entre 1990 et 2017, le gouvernement s'est vaguement engagé à en rouvrir 4 000 lors du Ségur de la santé. De même, alors qu'on a très tôt établi que les victimes les plus fréquentes du Covid sont les malades chroniques, atteints de pathologies liées à l'alimentation et à la pollution générale (maladies respiratoires, cardiovasculaires, obésité, diabète, hypertension et cancers), aucune mesure de santé publique liée à ces problèmes majeurs n'a été prise, telle l'interdiction de la publicité pour les aliments ultratransformés ou les fast foods, la limitation des phtalates ou des perturbateurs endocriniens, une sortie rapide des pesticides en agriculture »⁵⁷

Célia Izoard ajoute : « Concernant la prévention des zoonoses, sources d'explosions épidémiques, alors même que le ministère de la Transition écologique met explicitement en avant le rôle de l'élevage industriel dans l'apparition des épidémies, les installations gigantesques se multiplient dans toute la France, facilitées par la loi Asap (« Accélération et simplification de l'action publique », nommée en référence à l'expression [« As soon as possible »|« Aussi vite que possible », en français]). »⁵⁸

Un des aspects de cette santé environnementale, impactée par les portables, concerne **les effets des ondes artificielles**.

L'électro-hypersensibilité est une des conséquences : l'Agence de sécurité sanitaire (Anses) estime ainsi à 3,3 millions le nombre de Français qui disent en

53 <https://reporterre.net/Malgre-le-Covid-la-sante-environnementale-reste-aux-oubliettes>

54 Rapport n°1266 de l'Assemblée nationale, fait au nom de la commission d'enquête sur « l'alimentation industrielle : qualité nutritionnelle, rôle dans l'émergence de pathologies chroniques, impact social et environnemental de sa provenance », présenté par Loïc Prudhomme et Michèle Crouzet, 28 septembre 2018, p. 10 (https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cealimindu/115b1266-ti_rapport-enquete).

55 <https://www.occitanie.ars.sante.fr/qualite-de-lair-exterieur-3?parent=6648>

56 <https://www.santepubliquefrance.fr/dossiers/coronavirus-covid-19/enjeux-de-sante-dans-le-contexte-de-la-covid-19/articles/pollution-de-l-air-et-covid-19>

57 Déclaration de St Antonin Noble Val, 9 septembre 2021 : [https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/](https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/declaration-de-Saint-Antonin-9-sept.pdf)

[declaration-de-Saint-Antonin-9-sept.pdf](https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/declaration-de-Saint-Antonin-9-sept.pdf)

58 https://reporterre.net/Sous-le-masque-du-Covid-la-numerisation-integrale-de-la-societe?utm_source=newsletter&utm_medium=email&utm_campaign=nl_hebdo

souffrir (soit 5 % de la population)⁵⁹. Nous ajoutons que Santé Publique France pointe 4 fois plus de nouveaux cas de glioblastomes entre 1990 et 2018 : les ondes artificielles sont avancées comme explication⁶⁰. Le consensus scientifique amène à ces explications de l'ANSES : « sur les effets à long terme d'une utilisation intensive du téléphone portable. Certaines études montrent des excès de risques pour les cancers ou les tumeurs du cerveau » selon Olivier Merckel chef d'unité d'évaluation des risques liés aux agents physiques⁶¹. Une « utilisation intensive » est de nos jours... très habituelle, car selon l'ANSES elle équivalait à 30 minutes par jour... « certaines études ont en effet mis en évidence la possibilité des risques accrus de cancers du cerveau en cas d'usage intensif du mobile (de 30 minutes par jour) » ajoute O. Merckel⁶². L'OMS parle, pour le même temps d'utilisation, de « grands utilisateurs » : « une étude rétrospective de l'utilisation du téléphone portable (jusqu'en 2004) a montré un risque accru de 40 % de gliome chez les plus grands utilisateurs »⁶³. En ce sens 30 minutes d'utilisation quotidienne pendant 10 ans multiplie par 2 le risque de gliome, et par 7 si l'utilisation a démarré avant l'âge de 20 ans (Hardell)⁶⁴. Aussi selon l'Institut de Santé Publique, d'Épidémiologie et de Développement de l'Université de Bordeaux, téléphoner 900 heures au total dans une vie, soit 30 minutes par jour pendant 5 ans, multiplie le risque de gliome par 2,5 et téléphoner 15 heures par mois multiplie par 4 le risque⁶⁵. Selon le Dr Bann du Centre International de Recherche sur le Cancer (qui dirigea le comité d'expert de l'OMS), au sujet du classement en 2B en 2011 par l'OMS de toutes les radiofréquences et micro-ondes utilisées par les téléphones et autres gadgets : « on ne peut pas dire qu'il n'y a rien par ce que l'épidémiologie (montre qu') il y'a quelque chose (...) »⁶⁶ (voir à ce sujet nos synthèses⁶⁷ et « Le livre noir des ondes » des Pr Belpomme et Le Ruz, et de Maîtres Cachard et Lafforgue)

59 https://www.lemonde.fr/planete/article/2018/03/27/electrosensibles-les-experts-preconisent-une-prise-en-charge-adaptce_5276783_3244.html

60 <https://www.phonogatealert.org/cancers-cerveau-glioblastomes-2018-sante-publique-france>

61 https://www.lemonde.fr/planete/article/2020/01/27/5g-l-anses-pointe-un-manque-important-dedonnees-ong-et-scientifiques-reclament-un-moratoire_6027322_3244.html

62 <https://www.la-croix.com/Sciences-et-ethique/Sciences-et-ethique/5G-effets-sanitaires-restent-explorer-2020-02-26-1201081612>

63 Communiqué de presse de l'OMS et du CIRC du 31 mai 2011

64 L. Hardell, Calberg, *Physiopathology*, 2013 p.85-110 cité par Brossard et Milesi dans « La Pollution électromagnétique » Ed Terre Vivante, 2018

65 British medical journal Mobile phone use and brain tumours in the CERENAT case-control study Gaëlle Coureau, Ghislaine Bouvier, Pierre Lebailly, Pascale Fabbro-Peray, Anne Gruber, Karen Leffondre, Jean-Sebastien Guillamo, Hugues Loiseau, Simone Mathoulin-Pélissier, Roger Salamon, Isabelle Baldi

https://oem.bmj.com/content/early/2014/05/09/oemed-2013-101754.short?g=w_oem_ahead_tab

66 film « Ondes sciences et manigance » (Nancy de Méritens, 2014) <https://youtu.be/MXIXUokAUo>

67 <https://ccaves.org/blog/collectif-du-vallon/>

Technologie et capitalisme

Quelle est le rôle de la technique en ces évolutions sociétales ?

Comme l'explique le Groupe Marcuse en son livre « La liberté dans le coma » :

« la technique n'explique pas le cours des choses, elle le cristallise et le canalise. Elle traduit des orientations collectives et des rapports de forces. Elle assoit le pouvoir de certains groupes et donne une forme à leur domination sur la nature et sur les autres hommes (...) le succès de ces techniques est l'aboutissement du mouvement historique de soumission de la réalité matérielle et culturelle à des procédures de traitement mécanisé, puis informatisé, qui a pris son envol au tournant du 19 et du 20^e siècle (...) dans une société de masse, c'est à dire dans une société qui n'est pas organisée à échelle humaine (...) le monde des hommes apparaît comme (...) réductible à des algorithmes, à des régularités statistiques».⁶⁸

L'historien des techniques David Noble qualifie la technique de « processus social » : « d'une part la technologie est un facteur majeur de transformation sociale, et d'autre part, ce qui guide le développement technologique, c'est l'objectif de réaliser un certain ordre social, celui du capitalisme. Ainsi « le développement de la technologie moderne et le développement du capitalisme industriel sont les deux faces d'un même processus de transformation sociale ». L'expression techno-capitalisme souligne cette relation étroite entre la dynamique du capitalisme et la dynamique de l'évolution technique.⁶⁹

Pièces et Main d'Oeuvre parle de « volonté de puissance », comme libido des dirigeants du techno-capitalisme : « les capitalistes sont avant tout des passionnés de puissance qui accumulent les moyens de la puissance dans la société de leur temps : les vaches, la terre, les armes, l'argent, les machines (...) Le profit capitaliste est d'abord un moyen d'acquérir des moyens – les fameux “moyens de production et d'échange” que les communistes veulent collectiviser (...) le concept de lutte de

⁶⁸ Groupe Marcuse, La liberté dans le coma. Essai sur l'identification électronique et les motifs de s'y opposer, ouvr. cité.

⁶⁹ <https://lundi.am/Les-penseurs-du-vivant-London-et-la-question-de-la-technologie>

classes opposant homme libre et esclave, patricien et plébéien, baron et serf, maître de jurandes et compagnon, bourgeois et prolétaire, décideur et exécutant, “bref oppresseurs et opprimés”, reste valide. Tout au plus devrait-on généraliser sous la forme “mécanocrates (détenteurs des moyens /machines) et acrates (les sans pouvoir)”. Mais il est vrai qu’il s’agit là de néologismes assez lourds et pédants » (...) Traduction : qui maîtrise la technologie maîtrise l’évolution. La technocratie, classe dirigeante du techno-capitalisme, a seule la maîtrise et la possession des machines et des moyens – mekhanê désigne les deux en grec – pour orienter et contrôler la suite de l’histoire humaine selon son désir de toute-puissance ».⁷⁰

Renaud Garcia⁷¹, sur radio Libertaire explique : « on nous le reproche souvent « *vous surestimez le facteur technologie et le capitalisme disparaît* »... tout dépend de la définition du capitalisme (...) Marx ne parle pas de « capitalisme », il y'a un mot chez lui, il y'a les « capitalistes » qui sont les officiers de l'accumulation du capital (qui est) une grande machine (...) il faut dévorer le plus possible de territoires matériels ou immatériels (...) c'est une logique d'accumulation sans fin et pour la réaliser, il faut pouvoir se représenter le monde et l'être humain comme une donnée quantifiable (ce qui implique) une représentation physique du monde, une accumulation du capital, et une transformation de tout ce qui était naturel et de tout ce que savait faire les hommes par eux-mêmes, en marchandises (...) et pour avoir une production de masse, il ne faut plus seulement avoir des machines, il faut avoir des systèmes de machines. C'est là que l'on passe de la technique avancée à la technologie. Ce qui signifie que si on définit (le capitalisme) comme cela, le capitalisme est intrinsèquement lié à l'industrie (...) le capitalisme et l'industrie c'est le règne de l'abstraction. Par contre si l'on commence à définir le capitalisme et non plus par « l'accumulation du capital » mais comme « un rapport de propriété », car si on le définit comme cela, on peut se réapproprier la machine et l'utiliser pour de bons usages communs (...) utiliser le Big data (...) ce qu'a fait le Chili sous Allende, le projet Cybersyn, qui était un projet de gestion de l'économie centralisée (...) pour mettre en place le même genre de société cybernétisée et automatisée. Mais pourquoi ? Car le capitalisme est simplement considéré (dans ces cas) comme étant lié à des rapports de propriété. (Mais) le capitalisme c'est l'accumulation du capital, et donc il est par essence industriel. Donc lorsque l'on s'en prend à la logique industrielle et donc à la transformation technologique par le système des machines du monde réel et de notre humanité, on est anticapitaliste de fait »⁷².

⁷⁰ <https://comptoir.org/2018/04/20/pièces-et-main-doeuvres-nous-ne-vivons-plus-en-democratie-mais-en-technocratie/>

⁷¹ Membre de la revue d'étude et d'expression anarchiste Réfractations, et du collectif de l'Appel de Beauchastel contre l'école numérique. Il poursuit des recherches sur l'anarchisme, le socialisme et l'écologie politique. Il a réalisé plusieurs études et traductions sur Kropotkine. Il a récemment publié Pierre Kropotkine ou l'économie par l'entraide (Le Passager clandestin, 2014) et La Nature de l'entraide (ENS éditions, 2015).

⁷² Octobre 2021 Extraits ici <https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/renaud-garcia-radio-libertaire.mp3>

POUR AGIR CONTRE LE LAISSEZ-PASSER⁷³ SANITAIRE : SE DEBARASSER DES SMARTPHONES !

S'en débarrasser collectivement, c'est s'en prendre au symbole de ce capitalisme numérique et son modèle économique pourrait en être atteint.

Félix Treguer : « (...) Les stratégies qui visent à juguler les effets néfastes de l'informatique et son imbrication aux dispositifs de pouvoir, en s'appuyant sur le droit - le droit des données personnelles notamment - ou sur des réponses techniques - comme le développement de la cryptographie pour protéger la vie privée -, touchent clairement à leurs limites. Il faut sans doute les articuler avec un refus plus radical. Il me semble que le phénomène d'automatisation croissante des bureaucraties, présenté comme inéluctable au nom de l'efficacité, de la rationalité, du moindre coût, génère un malaise de plus en plus grand. On l'a vu dans l'opposition à Parcoursup [l'application qui gère l'affectation des bacheliers dans les universités], on le voit avec les parents d'élèves qui s'opposent à l'expérimentation de la reconnaissance faciale dans les établissements scolaires. Ce sont autant de signes de résistance à des formes de gouvernement par l'informatique, à partir desquelles il faudrait pouvoir construire une réponse collective ».⁷⁴

Le groupe Écran total Occitanie le 4 septembre 2021 : « Il faut cesser d'alimenter la machine sociale en informations qui servent à nous gérer, nous contrôler, nous déposséder constamment de nos maigres prérogatives : reprendre de vieux téléphones mobiles et des lignes de téléphone fixe ; réduire systématiquement les traces que nous laissons sur Internet, et pour cela en réduire notre utilisation, même pour nous informer et lutter. Aujourd'hui, il n'y a presque que ce genre de déprise numérique d'une partie de la population qui pourrait contrarier et effrayer les dirigeants politiques, industriels, et »⁷⁵

Dans une déclaration lue à Saint Antonin Noble Val le 9 septembre 2021, nous entendons : « C'est pourquoi la résistance de restaurateurs des villages alentours à l'application du passe dans leur établissement constitue pour nous le type d'acte de désobéissance dont notre société a besoin pour ne pas se cliver et sombrer, face à un pouvoir technocratique qui tente de la mettre à genoux (...) nous nous retrouvons sur la conviction que le passe sanitaire n'est pas un outil de santé publique efficace : c'est d'abord un outil de politique industrielle, et de soumission de la population. »⁷⁶

⁷³ Voir l'analyse de Clément Schouler, magistrat, membre du Syndicat de la Magistrature <https://blogs.mediapart.fr/laurent-mucchielli/blog/170821/le-laisser-passer-sanitaire-un-dispositif-discriminatoire-au-sens-de-la-loi>

⁷⁴ https://www.liberation.fr/debats/2019/12/15/felix-treguer-l-informatique-accrue-les-rapports-de-pouvoir-plus-qu-elle-n-egalise-les-rapports-de_1769374/

⁷⁵ <https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/tract-Albi-septembre.pdf> – texte cité.

⁷⁶ <https://ccaves.org/blog/wp-content/uploads/declaration-de-Saint-Antonin-9-sept.pdf>

« Comment lutter contre ce verrouillage de nos vies ? D’abord, combattre autant que possible l’informatisation des activités humaines, qui débouche nécessairement sur l’identification électronique. Créer des espaces alternatifs qui s’y soustraient (pour s’entraîner à la liberté). Quant à moi, le passe sanitaire m’a convaincue de ne plus avoir de smartphone. C’est une manière à la fois dérisoire et utile de ralentir la machine. Thalès, pour défendre son Digital Identity Wallet, argue que « 90 % des utilisateurs ont leur smartphone à portée de la main à tout moment ». Ce chiffre ne correspond pas au taux d’équipement en France, qui est de 84 %.

En tous cas, il deviendrait beaucoup plus compliqué pour l’État et les entreprises d’imposer la biométrie, les QR code et tout ce qui s’ensuit si un bon quart de la population ne disposait pas de cet objet »⁷⁷.

« Nous n’avons pas besoin de technologies qui nous déresponsabilisent, en disant et décidant à notre place où nous pouvons aller. Ce dont nous avons besoin, c’est d’exercer notre responsabilité personnelle, pour pallier les défaillances et le cynisme des dirigeants. Nous avons besoin de construire par le bas, avec l’aide des soignants, des règles de prudence collective raisonnables et tenables sur la longue durée. Et pour que les inévitables contraintes fassent sens, nous n’avons pas seulement besoin de savoir en temps réel quelle est la situation dans les services d’urgence. Nous avons besoin d’une réflexion collective et conséquente sur notre santé, sur les moyens de nous protéger des multiples pathologies que génère notre mode de vie : les futurs virus, autant que leurs divers facteurs de « co-morbidité », tels que l’asthme, l’obésité, les maladies cardiovasculaires, le diabète et bien sûr le cancer. Cette crise met une fois de plus en évidence le problème de la dépendance des peuples envers un système d’approvisionnement industriel qui saccage le monde et affaiblit notre capacité à nous opposer concrètement aux injustices sociales. Nous percevons que seule une prise en charge collective de nos besoins matériels, à la base de la société, pourrait permettre, dans les troubles à venir, de trouver à manger, de se soigner, d’accéder aux services de base. **Il faut comprendre que l’informatisation va à l’encontre de ces nécessaires prises d’autonomie : le système numérique est devenu la clé de voûte de la grande industrie, des bureaucraties étatiques, de tous les processus d’administration de nos vies qui obéissent aux lois du profit et du pouvoir »⁷⁸**

⁷⁷ <https://reporterre.net/Bientot-le-portefeuille-d-identite-numerique-un-cauchemar-totalitaire>

⁷⁸ Ne laissons pas s’installer le monde sans contact – appel au boycott de l’application Stop-covid, texte cité.